

LE TEMPS

Harcèlement sexuel: l'offensive fédérale

Une étude inédite mesure, à l'échelle nationale, l'ampleur du phénomène sur le lieu de travail. Mais quelles sont les stratégies efficaces de lutte? Et, en adoptant une définition très large de l'agression, ne risque-t-on pas un catastrophisme contre-productif?

Marie-Christine Petit-Pierre

Mercredi 16 janvier 2008

Rubrique: Temps fort

Plus de 28% des femmes et 10% des hommes sont victimes de harcèlement sexuel au travail. Et plus de la moitié, 51,3%, de la population active a été exposée au cours de sa vie professionnelle à des situations recelant «un risque de harcèlement sexuel». Certes, ce dernier terme est un peu flou, même si le type de situations importunes a été défini très précisément (lire ci-dessous). Mais il est l'indice d'un malaise important pour le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes et le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) qui ont commandé une étude sur le harcèlement sexuel. Il s'agit de la première étude nationale sur le sujet.

Les victimes de harcèlements, tous sexes confondus, se plaignent avant tout de commentaires et plaisanteries douteuses. En second lieu les femmes disent surtout souffrir de regards déplacés, remarques désobligeantes et attouchements non désirés. Alors que les hommes se font plus souvent harceler par téléphone ou par lettres et courriels, ils mentionnent également les gestes obscènes. Les cas extrêmes, comme les abus sexuels et les viols, sont rares, mais ils existent.

Les harceleurs sont dans 64% des cas des hommes, seuls ou en groupe. Viennent ensuite les groupes mixtes, 21% des cas. Enfin, les femmes se révèlent harceleuses dans 15% des cas.

Les tourmenteurs se trouvent le plus souvent être des collègues de travail puis, dans une moindre mesure, les clients et les patients. Quant aux supérieurs hiérarchiques indécents, ils sont cités trois fois plus souvent par les femmes que par les hommes (15% des cas pour les premières versus 5% pour les seconds).

En résumé les victimes sont avant tout des femmes, des employés à temps partiel, des double-nationaux ou des personnes nouvelles dans l'entreprise. Elles travaillent plus fréquemment dans l'édition, l'hôtellerie ou l'industrie alimentaire. Et les grandes entreprises, de plus de 50 employés, sont plus à risque.

Pourquoi cette étude, le nombre de cas de harcèlements au travail a-t-il augmenté?

«Nous étions bien conscients du problème et nous souhaitions avoir une étude représentative de la Suisse, même si cette recherche ne comprend

malheureusement pas le Tessin», explique Patricia Schulz, directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes. «J'ai été surprise par la proportion de personnes confrontées à un comportement pouvant déboucher sur du harcèlement. Tant les femmes que les hommes, poursuit-elle. Ces gens font état d'un climat de travail substantiellement modifié et cela me semble inquiétant en soi pour les entreprises. Je suis aussi étonnée par le nombre d'hommes harcelés sexuellement, 10% c'est beaucoup plus important que ce à quoi nous nous attendions en fonction des études réalisées à l'étranger. Troisième surprise, la différence entre les régions linguistiques. En Suisse alémanique, les hommes et les femmes sont plus souvent confrontés au harcèlement qu'en Suisse romande. Nous ne savons pas pour quelle raison. C'est d'autant plus étonnant que le harcèlement au travail est la première raison de plainte devant les offices de conciliation et les tribunaux, suivie par les plaintes pour inégalité salariale en Suisse romande alors que c'est l'inverse en Suisse alémanique dans le secteur privé.»

De son côté, le Secrétariat à l'économie s'intéresse à ces chiffres parce que c'est l'office du travail suisse au niveau fédéral, et aussi l'office de l'économie publique, explique Hans Scheidegger, chef de la direction du travail au Seco. «Nous avons la responsabilité de la protection des travailleurs et nous savons que le climat de travail est profondément perturbé lorsque les relations entre employés sont mauvaises. Le harcèlement sexuel mais aussi le mobbing, qui sont très proches, ont une grande influence sur la productivité. On sait que leur coût est très élevé pour les entreprises.»

Hans Scheidegger se dit lui aussi surpris par le nombre de personnes concernées par le harcèlement. «Cela montre qu'il est important de prendre des mesures préventives. Nous avons préparé toute une série d'instruments. Dont un site internet qui contient beaucoup d'informations. Il y a aussi une brochure à l'intention des travailleurs et une autre pour les entrepreneurs. Nous avons fait une check list pour les employeurs afin que l'entreprise puisse se situer. Enfin, nous formons des inspecteurs cantonaux du travail afin de les sensibiliser et pour qu'ils soient à même d'aborder ce thème dans les entreprises.»